



# Festival Végét'ânes

QUISTINIC - 2 & 3 JUIN 2018

## FICHE D'INSCRIPTION AU CONCOURS D'EPOUVANTAILS

CATEGORIE : ENFANT  ADULTE  GROUPE

NOM.....PRENOM.....

NOM DU GROUPE (facultatif) .....

TELEPHONE.....

S'inscrit au concours d'épouvantails organisé pour le Festival Végét'ânes et en accepte de ce fait le règlement (*voir au dos*).

Fait à .....le.....

Signature

*Bulletin à déposer dans les boîtes disponibles à la mairie et au nouveau café restaurant "le Saint-Mathurin" face à l'église.*

A notre échelle  
N° RNAW561007496  
Kermoisan, 56310 Quistinic  
anotreechelle@orange.fr  
Edith : 06 42 63 91 44



Copain-Coop'âne  
N° RNA W561006758  
Kerquéré, 56310 Quistinic  
copain-coopane@mailoo.org  
Armelle : 06 52 92 84 63

Mail : festival.vegetane@gmail.com Facebook : Festival Végét'âne Quistinic



# Festival Végét'ânes

QUISTINIC - 2 & 3 JUIN 2018

## FICHE D'INSCRIPTION AU CONCOURS D'EPOUVANTAILS

CATEGORIE : ENFANT  ADULTE  GROUPE

NOM.....PRENOM.....

NOM DU GROUPE (facultatif) .....

TELEPHONE.....

S'inscrit au concours d'épouvantails organisé pour le Festival Végét'ânes et en accepte de ce fait le règlement (*voir au dos*).

Fait à .....le.....

Signature

*Bulletin à déposer dans les boîtes disponibles à la mairie et au nouveau café restaurant "le Saint-Mathurin" face à l'église.*

A notre échelle  
N° RNAW561007496  
Kermoisan, 56310 Quistinic  
anotreechelle@orange.fr  
Edith : 06 42 63 91 44



Copain-Coop'âne  
N° RNA W561006758  
Kerquéré, 56310 Quistinic  
copain-coopane@mailoo.org  
Armelle : 06 52 92 84 63

Mail : festival.vegetane@gmail.com Facebook : Festival Végét'âne Quistinic

## REGLEMENT CONCOURS EPOUVANTAILS

Article 1 : le concours est ouvert à tous, adultes et enfants, individuels et groupes. Il se déroulera, les 2 et 3 juin 2018 à Quistinic

Article 2 : tous les matériaux sont admis, en privilégiant les matériaux naturels et/ou recyclables

Article 3 : Seuls les épouvantails possédant un numéro fourni par l'organisateur et oblitéré à l'inscription seront admis.

Article 4 : le thème du concours est : « l'épouvantail dans tous ses états ».

Article 5 : Les épouvantails seront reçus, le samedi 2 juin 2018 de 9h30 à 12h à l'entrée des jardins partagés (près du pôle enfance)

Article 6 : Le vote est ouvert à tous, 1 gagnant par catégorie. Les résultats seront proclamés le 3 juin 2018 à partir de 19 h00.

Article 7 : Sur décision des organisateurs et avec accord de leur créateur, certains épouvantails seront mis aux enchères publiques. Les bénéfices de ces enchères seront reversés aux associations créatrices de l'événement : "A notre échelle & Copain-Coop'âne".

Article 8 : Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol ou dégradation des épouvantails.

Article 9 : Les épouvantails qui n'auront pas été adoptés ou vendus aux enchères devront être récupérés par leur créateur au plus tard le lundi 4 juin 2018.

## REGLEMENT CONCOURS EPOUVANTAILS

Article 1 : le concours est ouvert à tous, adultes et enfants, individuels et groupes. Il se déroulera, les 2 et 3 juin 2018 à Quistinic

Article 2 : tous les matériaux sont admis, en privilégiant les matériaux naturels et/ou recyclables

Article 3 : Seuls les épouvantails possédant un numéro fourni par l'organisateur et oblitéré à l'inscription seront admis.

Article 4 : le thème du concours est : « l'épouvantail dans tous ses états ».

Article 5 : Les épouvantails seront reçus, le samedi 2 juin 2018 de 9h30 à 12h à l'entrée des jardins partagés (près du pôle enfance)

Article 6 : Le vote est ouvert à tous, 1 gagnant par catégorie. Les résultats seront proclamés le 3 juin 2018 à partir de 19 h00.

Article 7 : Sur décision des organisateurs et avec accord de leur créateur, certains épouvantails seront mis aux enchères publiques. Les bénéfices de ces enchères seront reversés aux associations créatrices de l'événement : "A notre échelle & Copain-Coop'âne".

Article 8 : Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol ou dégradation des épouvantails.

Article 9 : Les épouvantails qui n'auront pas été adoptés ou vendus aux enchères devront être récupérés par leur créateur au plus tard le lundi 4 juin 2018.